



Communiqué de presse

Schiltigheim, le 17 novembre 2021

Un partenariat entre le FARB et la Safer Grand Est pour préserver la biodiversité en Alsace

Le 25 novembre prochain, à la suite du comité technique du Bas-Rhin, le FARB et la Safer Grand Est vont officialiser leur volonté commune d'agir en faveur de la préservation de la biodiversité par le biais d'une convention de partenariat.

Le Fonds Alsacien pour la Restauration des Biotopes (FARB) a pour principale mission de préserver, recréer et entretenir des milieux naturels favorables à la faune. Depuis 1990, il a ainsi fait l'acquisition de près de 250 ha situés sur 195 communes du Bas-Rhin. L'une des missions dévolues aux Safer consiste à concourir à la diversité des paysages, à la protection des ressources naturelles et au maintien de la diversité biologique. Cet objectif commun a conduit les deux structures à mener des actions conjointes sur le territoire depuis plusieurs années. L'objectif de la convention annuelle qui sera signée dans les locaux bas-rhinois de la Safer le 25 novembre 2021, par Gérard Lang, président du FARB, et Thierry Bussy, président de la Safer Grand Est, est de formaliser ce partenariat et de l'instituer sur l'ensemble du département du Bas-Rhin.

Dans ce cadre, le FARB confie à la Safer le processus de vente de l'ensemble des parcelles qui lui sont proposées. En contrepartie, la Safer impose à son attributaire un cahier des charges environnemental adapté à chaque milieu. Ce partenariat permet de garantir, sur le long terme, la mise en œuvre de pratiques de gestion compatibles à la fois avec l'objectif de préservation de la biodiversité et une mise en valeur agricole ou sylvicole, tout en évitant toute forme de spéculation.

Plus concrètement, le FARB informe la Safer de son intention d'acquérir un bien présentant un potentiel en matière de biodiversité. En cas d'accord de la Safer sur le prix de vente et le contenu du cahier des charges environnemental, le FARB recueille auprès du propriétaire vendeur une promesse unilatérale de vente pour le compte de la Safer. Cette dernière peut ensuite attribuer le bien soit au FARB, soit à un autre candidat. Cette attribution est toujours conditionnée à la mise en place d'un cahier des charges environnemental permettant de concilier activité agricole ou forestière et préservation des biotopes.

Signature officielle de la convention FARB/Safer Grand Est

Jeudi 25 novembre de 11h45 à 12h30

Maison de l'Agriculture – Salle de séance (rez-de-chaussée) 2 rue de Rome, 67300 Schiltigheim

A propos du FARB

Le Fonds Alsacien pour la Restauration des Biotopes (créé en 1990) est à ce jour propriétaire de 280 hectares sur 198 communes du Bas-Rhin en 1300 parcelles.

Objectif : « Conserver et recréer du couvert, offrir de la nourriture et favoriser la reproduction de la faune sauvage »

Tous les fonds proviennent pour l'heure des chasseurs qui versent tous les ans des contributions volontaires à notre structure.

Ces parcelles sont utilisées différemment en fonction de leur couverture végétale afin de conserver au mieux notre patrimoine naturel à tous.

Ainsi nos sites sont composés de forêts, de haies, de vergers traditionnels, de friches humides (roselières, cariçaies, aulnaies, saulaies, mégaphorbiaies), de mares, de prairies naturelles de fauches et de cultures en mélanges favorables à la faune.

Lorsque nos parcelles s'y prêtent, nous recréons également des mares ou restaurons d'anciens méandres et bras morts, ou des haies en milieu agricole.

Au cas où notre action vous intéresserait ou si vous désirez vendre des parcelles au FARB, n'hésitez pas à nous contacter...

<http://fdc67.fr/le-farb-mettez-des-couleurs-dans-la-vie/>

A propos de la Safer Grand Est

Depuis 2017, les Safer Champagne-Ardenne, Lorraine et Alsace ont fusionné pour devenir l'opérateur foncier unique en région Grand Est, comptant près de 85 salariés. Chargées de missions d'intérêt général, les Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural poursuivent quatre missions : dynamiser l'agriculture et les espaces forestiers en favorisant notamment l'installation des jeunes, accompagner le développement de l'économie locale, protéger l'environnement et les ressources naturelles, et assurer la transparence des marchés fonciers ruraux.

Plus d'informations sur safergrandest.com

Contacts presse

FARB :

Nicolas Braconnier, chef du service technique FDC67 – FARB nicolas.braconnier@fdc67.fr:
06 80 74 71 61

Safer Grand Est :

Peggy Léoty, Responsable Communication pleoty@safergrandest.fr / 06 37 68 48 79